

Paris, 17 novembre 2025

Levine Keszler conseille RUTILE.bike dans le cadre de sa levée de fonds de 2M€

Le cabinet Levine Keszler est intervenu en qualité de conseil juridique des fondateurs (Thibaud Thomé, Adrien Goxe) de RUTILE.bike, revendeur de vélos électriques premium reconditionnés.

Le tour de table a été mené par le Fonds Régional Avenir Industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, opéré par **UI Investissement**, (Isabelle Bou Antoun) et par **Hand Partners** (Stanislas Canova).

Cette levée de fonds permettra à Rutile de :

- rendre accessible plus de vélos électrique premium
- offrir une meilleure expérience client
- se rapprocher de ses clients grâce à l'ouverture de *Rutileries*

Levine Keszler a conseillé Rutile sur les aspects Corporate avec Benjamin Briand et Nicolas de Courtivron (associés) et Gabriel Pastor (collaborateur).

A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet indépendant fondé en 2018 par des avocats issus de grandes firmes internationales et compte désormais cinq associés. Boutique dédiée aux opérations transactionnelles de *mid-market*. Son activité est aujourd'hui organisée autour de cinq spécialités : *Private Equity*, Corporate—*M&A*, Financement, *Restructuring* et Contentieux—Arbitrage.

Levine Keszler dispose d'une expertise particulière en matière d'opérations de Private Equity (LBO, Growth, Venture Capital, Venture Loan).

Pour plus d'information : www.levinekeszler.com

Contact presse
Coralie Tauziat
ctauziat@levinekeszler.com

Levine Keszler
11 rue Auber
75009 Paris
Tél : +33 1 83 62 08 56
www.levinekeszler.com

